

Mairie de
Pouligney-



L u s a n s
- 2 5 6 4 0 -

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2014



A VOTRE DISPOSITION SUR LA COMMUNE

BRENOT Emmanuel	Menuiserie, agencement, escaliers	03 81 55 58 83
CLER Olivier	MPC Mécanique de précision	03 81 63 26 89
DÉBOUCHE Daniel	Pédicure Bovin	03 81 63 22 05
GACHOD Dominique	Psychologue du travail	03.81.63.23.77
HENRIOT Électricité	Installation neuf et rénovation	03.81.55.55.21
HIRNIACK Vanessa	Infirmière libérale	
BLANCHOT Gérard	LX Bières et escargots	06.85.20.33.38
LACHICHE Patricia	Gestion des Espaces Publicitaires	
LOUIS Espaces verts	Travaux paysagers	03.81.62.57.15
PAILLOT Laure	Profil'Alu/goutières/système alu	06.76.42.88.51
ROULIN Franck	Boulangerie - Épicerie	03.81.55.51.04
THARRADIN Christophe	Confection	03.81.63.21.02

Sommaire

Le mot du maire et du maire délégué.....	4
L'état-civil 2013	5
Les échos du conseil	6
Les principaux dossiers de 2013	8
Le périscolaire - accueil de loisirs.....	10
L'école	12
La bibliothèque	14
Un petit clin d'œil.....	15
Mieux connaître votre commune	16
La démographie.....	17
La forêt.....	19
L'eau - les bâtiments - la voirie.....	20-21
Le budget - les recettes - la dette - le personnel	22-23
La vie associative.....	24
Les élections municipales 2014	31
Informations diverses / don du sang	32
Déchetteries.....	33
Téléphones et horaires utiles	34

LE MOT

du Maire et du Maire délégué

Chers Administrés,

Au nom de la municipalité que nous représentons, nous commencerons, comme la coutume nous y invite, à vous présenter tous nos vœux les plus sincères de santé, réussite professionnelle, à vous et à vos proches, famille et amis. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune.

Gérer au mieux le budget d'une municipalité n'est pas de nos jours un exercice facile. Vous connaissez, comme tout à chacun, des difficultés journalières. Rien n'est évident lorsqu'il s'agit de boucler un budget, qu'il soit familial ou municipal.

Aujourd'hui, par soucis d'économie, beaucoup de travaux sont exécutés par les employés municipaux, qui par leurs compétences, effectuent un travail remarquable.

Nous vous invitons à parcourir les pages du bulletin pour découvrir tous les travaux réalisés en 2013 et ceux prévus en 2014.

Nos projections financières laissent apparaître une situation maîtrisée et sécurisée pour réaliser tous ces travaux à Pouligney-Lusans sans avoir à augmenter les taux d'impôts locaux. Dans la conjoncture actuelle, c'est un engagement fort que nous prenons.

Pour cet engagement, nous tenions à associer l'ensemble des élus du Conseil Municipal qui par leur implication, leur contribution sous quelque forme que ce soit, participent à ce travail collectif pour satisfaire les demandes et améliorer le quotidien de notre commune. Nous les en remercions.

Nous voudrions également exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui donnent de leur temps et de leur cœur au service de la vie associative. Ils sont nombreux à travailler dans l'ombre, que ce soit dans les domaines scolaire, sportif ou culturel. Ces différentes associations participent à l'attractivité de la vie communale et améliorent ainsi la qualité du cadre de vie des habitants.

le Maire, Claude MESNIER

Le Maire délégué, Hélène ALBANESI

Cette année nous vous proposons une seule cérémonie des vœux qui aura lieu le :

Vendredi 17 janvier à 19 heures, salle des associations

avec la présentation du site internet.

L'ÉTAT-CIVIL

de 2013 - actes connus jusqu'au 4 décembre

Les naissances

Eléna BURE	21 janvier
Livia BARBIER	27 janvier
Chloé BAUD	3 avril
Méline RAMAUX	23 avril
Jade CUCHE.....	25 avril
Elyne TINET	8 mai
Anna ROBERT	18 mai
Maévan BRENOT.....	26 mai
Anaël POURCHASSE	6 juin
Louise RAFFIN	16 juin
Soline VIENNET	8 juillet
Justine BONNOT	17 septembre
Méliana BAH	23 octobre
Ines CUET HIRNIAK.....	30 octobre

Les mariages

ROYER Maud et CALAFAT Michel	4 mai
HENRY Vanessa et RICHARD Damien.....	22 juin
MATEU Magali et CORDIER Gilles	31 août
JULLIARD Laétitia et MESNIER Jonathan	7 septembre

Les décès

BRENOT Gilbert	9 janvier
DEVILLERS Jean-Marie	26 février
FRANCOIS née MALDINEY Marcelle.....	9 mars
VIDAL Philippe	16 juin

LES ÉCHOS

du conseil municipal en 2013

29 janvier

- * Désignation des coupes en forêt pour l'année 2013 (vente de bois et affouage).
- * Travaux en forêt 2013 (entretien—plantations).
- * Désignation garants d'affouage et du montant de l'indemnité (100 euros/garant).
- * Projet nouvelle station d'épuration : décision de réaliser des études de sol par GEOTEC.
- * TCFE (Taxe Consommation Finale Electricité) : le SYDED a annulé sa délibération. La taxe de 8,28% ne s'appliquera pas.

13 février

- * Vote du compte administratif 2012 et affectation du résultat. Excédent de 163.434,44 euros pour le budget principal, de 48 949,46 euros pour la forêt, de 80.169,28 euros pour l'eau, de 79 572,24 euros pour l'assainissement. Approbation du compte de gestion 2012 du trésorier.
- * Vote des subventions attribuées aux associations et à l'école pour un total de 4 480 euros.
- * Vote des indemnités des élus, sans changement par rapport à 2012.
- * Réforme des rythmes scolaires : Pas de demande de report. L'application de la réforme des rythmes scolaires se fera à la rentrée 2013.
- * Convention ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) : renouvellement accepté.
- * Travaux 2013 : Voir détail page 8 et 9.

21 mars

- * Vote des taux des contributions directes (sans changement par rapport à 2012).
- * Vote du budget primitif 2013. Le budget principal fait

ressortir un excédent prévisible fin 2013 de 122 384 euros. Le budget forêt un excédent de 30 853 euros. Le budget assainissement de 34.013 euros. Le budget eau de 87 740 euros.

- * Réforme des rythmes scolaires : réunion le 14 mars avec les représentants de la municipalité, les représentants des parents d'élèves, les enseignants, le vice-président de la CCVA, le directeur du périscolaire, le représentant DDEN. Pour des raisons de transport (compétence du Conseil Général), le mercredi matin a été retenu comme demi-journée supplémentaire.
- * Choix de l'entreprise pour les travaux d'eau chemin du Mont d'Or : l'entreprise TP ROULANS a été choisie pour effectuer les travaux de renouvellement de conduite d'eau. Pour un montant de 24 351 euros HT.

30 avril

- * Site internet de la commune : des administrés de la communes, en concertation avec un élu, ont accepté de travailler bénévolement pour l'élaboration d'un site internet. Le cahier des charges et le calendrier ont été présentés. Le site devrait être présenté à la population dans le dernier trimestre de l'année.
- * Création de poste pour ménage salle des associations : 0.75 heure hebdomadaire
- * Tarif location salle des associations. Le tarif est relevé du fait du recrutement d'un agent pour les états des lieux : 170 euros pour les habitants de la commune et 230 euros pour les personnes extérieures.
- * Modifications des statuts de la CCVA.
- * Choix du fournisseur pour l'achat d'un photocopieur : Espace bureautique a été retenu pour une mise à disposition gratuite d'un appareil reconditionné et la souscription d'un contrat d'entretien.
- * Tarif périscolaire applicable au 01/09/2013 : ajustement selon quotient familial.
- * Municipales 2014 : Après adoption par l'Assemblée Nationale de la loi relative à l'élection des conseillers municipaux, notre commune conserve le nombre de conseillers actuel : 15 conseillers

LES ÉCHOS

du conseil municipal en 2013

13 juin

- * Aire de jeux de Pouligney : L'entreprise KOMPAN a été choisie pour les fournitures et l'entreprise AC-CROS LOISIRS a été choisie pour la pose pour un montant total de 12 378,65 euros HT.
- * Filet pare-ballons sur terrain de football : L'artisan du Fer a été retenu pour la fourniture et la pose pour un montant de 12 900 euros HT.
- * Chemin d'exploitation au bout de la rue des Perrières : le conseil municipal accepte de procéder à la réfection de ce chemin avec un apport de tout venant et sollicitera une aide financière au CG25.
- * Tarifs restauration scolaire :

Prix de revient du repas	13.01 €
Prestation des familles	6.51 €
Prestation de service ordinaire CAF	1.14 €
Produits de gestion courante	1.00 €
Reste à la charge de la commune	4.37 €
- * Projet nouvelle station d'épuration : la police de l'eau demande une mesure physico chimique pour doser la pollution rejetée dans la rivière La Corcelle.
- * Prix terrain communal d'aisance (non constructible) : 10 € pour terrain constructible et 5 € pour du terrain non constructible.

5 juillet

- * Chemin d'exploitation au bout de la rue des Perrières : l'entreprise DEMOULIN TP a été choisie pour réaliser les travaux pour un montant de 9 880 euros HT.
- * 9 nouveaux caveaux-urnes : tarif : 163 euros l'unité.
- * Décision modificative n° 1—budget principal : ajustement de crédit : l'excédent prévisible fin 2013 passe à 116 951 euros.
- * Projet nouvelle station d'épuration : achat de terrain (5 924 m²) à 3 € le m². Frais de géomètre à la charge de la commune.

16 septembre

- * Le rapport de l'eau de l'année 2012, présenté par la SAUR est adopté.

- * Décision modificative n° 2 —budget principal : ajustement de crédit : l'excédent prévisible fin 2013 reste à 116 951 euros.
- * Décision modificative n° 1—budget eau : ajustement de crédit : l'excédent prévisible fin 2013 passe à 89 020 euros.
- * **Vote des tarifs 2014 :**
 - part communale eau : **0.40 euros**
 - Tarif assainissement : **0.70 euros**
 - Tarif affouage : **25 euros**
- * Taxe d'aménagement 2014 : décision du conseil de baisser le taux à 2% (pour mémoire, 2.80% en 2013)
- * Contribution au fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et au Fonds d'Aide aux accédants à la propriété en Difficulté (FAAD) : la commune accepte d'apporter sa contribution à ces fonds distribués par le Conseil Général du Doubs, afin de répondre aux besoins des plus démunis.
- * Location d'un terrain communal à un administré.
- * Bureaux de vote : Arrêté de la préfecture instituant les bureaux de vote. Notre commune conserve ses deux bureaux de vote.

22 octobre

- * Décision modificative n° 3—budget principal : ajustement de crédit : l'excédent prévisible fin 2013 passe à 114 865 euros.
- * Demandes de subventions pour travaux 2014 :
 - renouvellement réseau eau rue du Pré Vignot
 - réfection voirie rue du Pré Vignot
- * Travaux 2014 : toiture bâtiment salle du conseil/bibliothèque.
- * Modification contrats de deux agents d'entretien pour ménage supplémentaire à l'étage de l'école et au préfabriqué suite à la mise en place des activités liées à la réforme des rythmes scolaires.

Les rapports détaillés des réunions de conseil municipal sont affichés aux panneaux municipaux des deux villages et sont téléchargeables sur le site internet.

LES PRINCIPAUX DOSSIERS DE 2013

Les travaux en régie (travaux réalisés par les agents communaux)

Trottoirs rue des Perrières et rue de la Source

Dans la continuité de pose de trottoirs dans la commune, c'est, cette année, la rue des Perrières et la partie finale de la rue de la Source qui ont été aménagées.

Caveaux-urnes

9 nouveaux caveaux-urnes ont été créés au cimetière.

Aménagement de deux salles à l'étage dans l'extension école

L'étage de l'agrandissement de l'école donnait une possibilité de création de deux grandes salles. Le carrelage a été posé et un aménagement succinct a été réalisé dans ces deux salles afin de permettre aux élèves de pratiquer les activités liées aux nouveaux rythmes scolaires.



Trottoirs Chemin du Mont d'Or

Après les travaux de renouvellement de conduite de l'eau potable, et avant la réfection de la voirie, les agents techniques ont réalisé les travaux d'aménagement de trottoirs Chemin du Mont d'Or.

Rue de Vennans et derrière église

Un aménagement de l'église du côté de la rue de Vennans a été réalisé avec pose de bordures.

Trottoirs rue du Puy

Ces travaux, prévus pour l'année 2013, sont reportés en 2014, faute de temps.

Travaux assainissement rue du Puy

De même, ces travaux n'ont pas pu être réalisés.

Les autres travaux

Aire de jeux à Pouligney

Une aire de jeux pour les petits a été installée à « Cuvotte ». Cette aire a été fournie par le même fournisseur que pour les jeux de Lusans et pour un coût équivalent. L'opportunité d'acheter du matériel d'occasion, ayant peu servi et révisé, a permis l'achat d'une plus grosse structure.



Garde-corps escalier salle du conseil

Un nouveau garde-corps a remplacé le très vieux le long des escaliers de la salle du conseil pour 5.133,02 euros TTC.



LES PRINCIPAUX DOSSIERS DE 2013

Eglise

La 3ème et dernière tranche (façade sud) de la réfection de l'église a été réalisée. Coût : 17.133,67 euros TTC, subvention : 4.732,00 euros du Conseil Général du Doubs et 3 943 euros de l'Etat (DETR)

Main courante et garde-corps ont été installés pour 1.013,61 euros TTC..



Travaux renouvellement conduite chemin du Mont d'Or

La conduite d'eau potable Chemin du Mont d'Or est remise à neuf avec tuyau PVC 140.

Réfection de la voirie

Après les travaux sur le réseau d'eau, et l'aménagement de trottoirs, la réfection de la voirie a pu avoir lieu mi novembre



Réfection chemin d'exploitation en bout de la rue des Perrières

Ce chemin a été rénové pour 12.565,37 euros. Subvention attendue : 3 152 euros du Conseil Général.

Filet pare-ballons sur terrain du football

Durant l'été, des filets ont été installés en bordure du terrain de football afin de permettre au ballon de rester sur le terrain. Coût 15.428,40 euros TTC, subvention : Conseil Général du Doubs 3.870 euros et 2.000 euros par l'État (enveloppe parlementaire attribuée au club de foot).



Station d'épuration

Ce dossier n'aura pas avancé beaucoup cette année. Après les difficultés de la police de l'eau pour accepter un terrain d'implantation, c'est maintenant sur les dimensions exigées qu'il y a désaccord.

Les divers achats

Bibliothèque

Une tour de rangement pour livres, DVD et CD a été achetée 1.911,66 euros.

Périscolaire

Des tables et des chaises pour les petits au restaurant scolaire pour 1.362,96 euros.

Un coin lecture a été aménagé dans le préfabriqué pour 554,70 euros.

Outillage

Une pompe à peinture (voirie) et une scie de table. Pour 1.111,08 euros.

Et en 2014 ?

Le budget 2014 est en cours d'élaboration. A ce titre, le conseil municipal s'est déjà positionné sur les investissements suivants, avec demandes de subventions déposées à l'automne 2013 :

- * renouvellement du réseau d'eau potable rue du Pré Vignot
- * Réfection de la voirie rue du Pré Vignot.

La toiture de la salle du conseil sera rénovée.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'équipe des Francas de Pouligney-Lusans fait tout son possible pour proposer des temps d'animations et de détente aux enfants de Pouligney Lusans et Chatillon Guyotte, sur différents temps péri et extra-scolaires. Pour cela Nathalie (animatrice BAFA stagiaire), Chantal (personnel technique, BAFA) et Boris (directeur BAFA) développent un programme d'activités variées expliqué dans le projet pédagogique.

Tous les matins de la semaine (y compris le mercredi), nos portes sont ouvertes **à partir de 7h30** pour accueillir les enfants en douceur avant leur entrée en classe à 8h45. Plusieurs jeux de sociétés, un espace récréatif et lecture sont à la disposition de tous. Pour les volontaires, diverses activités manuelles thématiques sont organisées.

A table !

Le temps de restauration a lieu chaque midi (y compris le mercredi) dans la salle Saint-Étienne situé 10B grande rue. Cette pause est importante, alors toute l'équipe veille à ce que ce moment soit le plus agréable que possible tout en restant pédagogique. Nous recevons jusqu'à 40 enfants (maternelle et primaire) pour partager les repas variés préparés par le Château d'Uzel. Depuis la rentrée 2013, grâce aux changements d'horaires du rythme scolaire, les enfants bénéficient de plus de temps pour manger et profiter de jeux de groupes organisés dans la cour de l'école.



Ateliers du soir !

A la sortie de l'école nous accueillons les enfants de 16h00 à 18h30. Après une récréation et un bon goûter, les enfants peuvent participer aux activités ou aux ateliers. Après la classe, il est bon de se détendre un peu. Là est le challenge de notre équipe, amuser les enfants tout en introduisant des thèmes citoyens comme le Droit des Enfants, l'Écologie ou le développement durable.

Atelier Les P'tits Chefs : les jeudis de 16h à 18h. Nathalie prépare des recettes simples afin que les enfants puissent mettre un maximum la main à la pâte. A la fin de chaque séance tous les apprentis rapportent chez eux leurs œuvres culinaires afin d'en faire profiter leur famille. Vous pouvez inscrire vos enfants via le blog et retrouver les recettes.

Atelier Théâtre : les mardis de 16h à 18h. Se mettre en avant, parler devant tout le monde n'est pas chose facile. Pourtant depuis novembre 2012, une troupe d'une douzaine d'enfants découvre l'art de se mettre en scène et répète sans relâche de petites scénettes humoristique à présenter lors d'une soirée spectacle.

Les Mercredis Loisirs.

Depuis cette année, la municipalité de Pouligney Lusans a répondu à la demande des familles en créant un accueil tous les mercredis après-midis de 13h30 à 17h30.

Marion (animatrice BAFA) et Boris développent des projets de groupe tels que des ateliers multi-média, romans photos spécial halloween, fabrication d'un raconte table (illustration d'histoire en œuvres plastique) de la Sorcière du Placard aux balais, accueil d'intervenants pour des créations et activités originales (LPO, artistes, ...).

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Et une fois par mois nous partons en sortie mutualisée avec nos voisins Francas. Balade en bateau mouche à Besançon, organisation d'un Village des Droits de l'Enfant, Boum de Noël et bien d'autres encore à venir.

Les vacances :

L'accueil de Loisirs des Francas de Pouligney Lusans ouvre toujours ses portes la première semaine de chaque période des petites vacances (Toussaint, Hiver et Printemps) ainsi que les trois premières semaines de Juillet et la dernière d'Août.

En journée complète (8h30 à 17h30) ou en demi-journée (13h30-17h30), l'équipe d'animation prépare un programme dynamique et dissocié pour chaque tranche d'âge basé sur une thématique tel que : Le Moyen Age : Princes & Princesses, Halloween : Enquête au Manoir !, Au cœur de l'été ...). Les animateurs n'hésitent pas à se déguiser pour offrir des animations de qualité aux enfants.

Une sortie par semaine est organisée ainsi que les rencontres inter centres et bien entendu les mini-camps.



Le Secteur Jeunes :

Chaque année les Francas du secteur mutualisent leurs moyens pour organiser plusieurs sorties et séjours pour les adolescents mêlant la détente et découverte. Un séjour de ski l'hiver, un camp sous tente l'été et plusieurs sorties à la carte telles que des visites de sites historiques (Lion de Belfort), soirée cinéma, rencontres (handi sport), ou encore le fameux EUROPAPARK. Plusieurs opérations d'autofinancement seront mises en place cette année.



Les Francas et l'association des Parents d'Elèves

Il existe une entente réelle avec l'association des Parents d'Elèves avec qui nous échangeons régulièrement sur nos événements respectifs. Cette relation nous amène à partager certains projets tel que le Marché de Noël et sûrement d'autres à venir.

Notre site internet : <http://francaspouligneylusans.jimdo.com/>

notre courriel : periscolaire.pouligneylusans@hotmail.fr

et le téléphone de Boris : 06 72 21 29 12

L'ÉCOLE

Les temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) mis en place à la rentrée à l'école permettent aux enseignantes de prendre des petits groupes dans le cadre de projets pédagogiques adaptés à l'hétérogénéité des élèves.

Les enfants de maternelle et de CP travaillent sur un projet mettant en lien l'écrit et l'oral. Ils mettent en texte et en voix les images d'un album et enregistrent les bruitages de l'album.

Les APC des élèves de primaires retravaillent et approfondissent diverses activités telles que l'expression théâtrale et les jeux mathématiques.



Les projets des différentes classes et les sorties sportives et pédagogiques rythment la vie de l'école.

La classe de CE1.CE2 a participé en octobre à l'opération « **Nettoyons la nature** ». Le groupe a collecté les déchets aux alentours de l'école.

4 classes participent **aux Jeunesses Musicales de France**. Les enfants de la maternelle au CE2 se rendent dans l'année au Petit Kursaal de Besançon pour voir des concerts qui les ouvrent à de nouvelles cultures ou à de nouvelles aventures musicales.

Toutes les classes participent **aux sorties sportives organisées par l'USEP**. Lors de ces rencontres les élèves se confrontent



aux classes des villages alentours dans le cadre d'activités allant de l'équilibration pour les plus petits jusqu'à la course longue ou encore l'orientation à la citadelle de Besançon, la danse, et les jeux collectifs ou l'athlétisme. La mairie subventionne cette activité à 88%. Nous l'en remercions.

Nous remercions **l'Association de Parents d'Elèves** pour son investissement et son dynamisme sans qui toutes ces sorties ne seraient pas possibles.

Les enfants de CM se déplaceront à Baume les dames **au cinéma Stella pour 3 sorties** dans le cadre du dispositif « Ecole et Cinéma ». Les objectifs de cette opération visent à une formation de « l'enfant spectateur » par la découverte active de l'art cinématographique en salle.

La classe de CP-CE1 participe **à l'opération livre élu**. Ce projet vise à promouvoir la lecture et l'écriture comme source de plaisir et de savoir. Il permet l'achat de livre. La classe élira son livre préféré et produira un travail plastique ou littéraire issu de la lecture des livres proposés. Cette classe se rendra à la bibliothèque 1 fois par semaine à partir de janvier pour travailler avec Suzanne Brahier autour des contes.

L'école a participé au Marché de Noël de l'APE le samedi 14 décembre.

L'ÉCOLE

A l'occasion du Centenaire de la 1ère guerre mondiale...

Nous avons appris une poésie qui nous a particulièrement touchés.

Ce texte est une demande de paix car le pays est en guerre à ce moment- là.

Nous souhaitons vous faire partager ces mêmes émotions et dédier cette poésie à tous ceux qui sont morts pour la France.

La paix contre la guerre

La paix !! La paix !!
Qu'est-ce qu'on en a rêvé.
Malheureusement la guerre a com-
mencé.
Pour tous ces gens qui vont peut-être
mourir,
Nous avons un grand chagrin et au-
cun plaisir.
Pas de guerre.
Que la paix.
Ce sont les gens qui ont décidé.
Un monde en paix nous le voulons,
Pour le créer nous combattons.
Nous ne voulons pas la faire
Cette maudite guerre.

Paola Farber

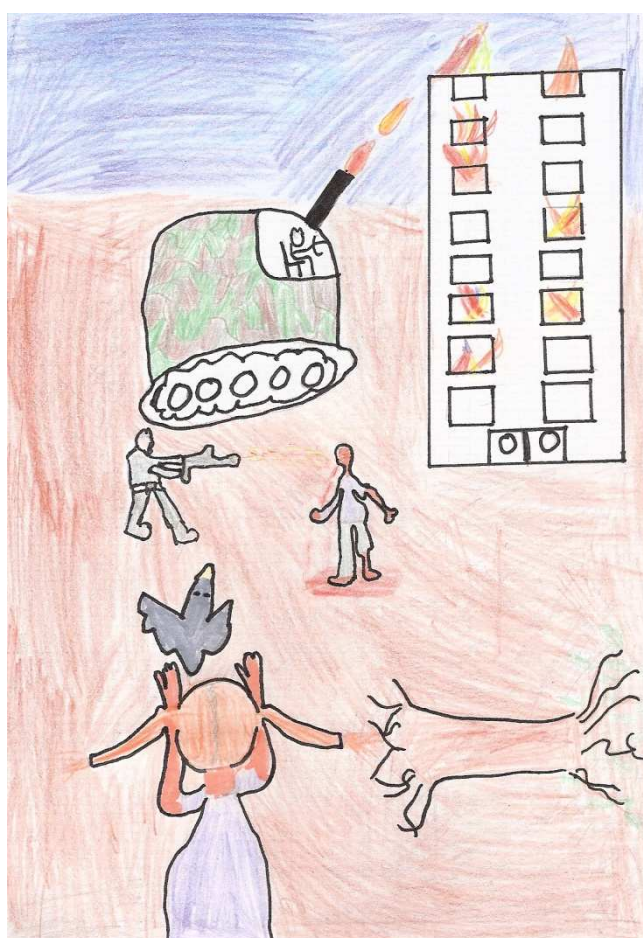


Illustration choisie par les CM1/ CM2
et réalisée par Anaé

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture hors vacances scolaires : mardi et jeudi : 16h00 à 19h00

Vacances scolaires : jeudi de 18h00 à 19h00

Fermé pendant les vacances de Noël

En septembre, Séverine, bénévole du jeudi soir, a mis au monde une petite fille Justine. Félicitations aux parents de cette future lectrice.

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les enfants de maternelle et du CP sont accueillis à la bibliothèque le mardi après-midi. **Ils participent à l'atelier Racont'Art où leur sont proposées différentes activités centrées sur le livre : Tapis d'histoires, Kamischi-baï (petit théâtre de bois), marionnettes, fabrication de marionnettes, contes, jeux d'observation concernant les livres...**

C'est l'occasion pour certains enfants d'entrer à la bibliothèque de Pouligney-Lusans, de découvrir le rayon jeunesse avec ses nombreux livres qu'ils peuvent manipuler, choisir et ainsi apprivoiser le monde de la lecture.

Plusieurs expositions ont été prêtées par la Médiathèque du Doubs :

Le commerce équitable

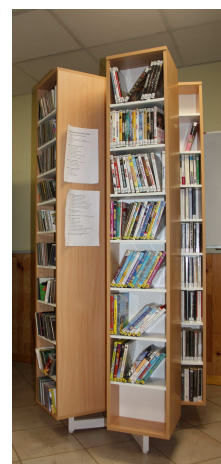
L'arche de Noé

Les pompiers avec un superbe camion

Les CD des artistes ayant participé aux Eurockéennes 2013

Le Sénégal

Pour remplacer le meuble CD/DVD prêté par la médiathèque du Doubs, la mairie a acheté une tour permettant une présentation plus aérée des ouvrages.



Le 12 septembre 2013, 3 bénévoles ont participé au rassemblement annuel des bibliothécaires du Doubs à la nouvelle médiathèque de Morteau organisé par le Conseil général du Doubs. Cette journée permet la rencontre de plus d'une centaine de bibliothécaires du Doubs le plus souvent bénévoles. Un concert-cuisine composé de chants et musiques hongroises était proposé en fin de matinée suivi d'un repas pris en commun. La journée se concluait par la visite de la médiathèque de Morteau.

Expositions prévues en 2014 :

Les Mangas en janvier / Les Dragons en février / 'Raconte moi l'école' en octobre

Bibliothèque :

Téléphone : 03.81.55.59.83 aux heures d'ouverture - Email : bibliotheque.pouligneylusans@yahoo.fr

Responsables :

Suzanne Brahier : 03.81.57.97.57 - Béatrice Vautherot : 03.81.63.20.56

UN PETIT CLIN D'ŒIL

d'une famille du village partie en Russie

Quitter Pouligney-Lusans pour aller à Moscou, fut dépaysant sur bien des points.

D'abord, la langue qu'on ne peut ni comprendre ni parler, ni même lire. On est vite perdu pour tout.

Le climat difficile avec déjà de la neige et des températures négatives en septembre. (même si tous disent que c'est exceptionnel)

La circulation automobile dense, rapide et embouteillée une grande partie de la journée. L'activité et le bruit permanents.

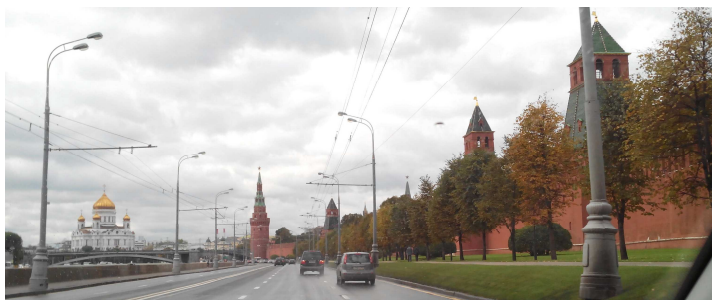
Avec des travaux de voirie (pire que le tram), réfections d'immeubles, immenses échafaudages, ou des commerces ouverts tous les jours jusque tard (23h parfois), samedi et dimanche compris, que ce soit la banque, la boulangerie, le marchand de chaussures ou le coiffeur... !

Ou encore les flots de gens qui débouchent du métro pressés d'aller au travail ou de se mettre au chaud.

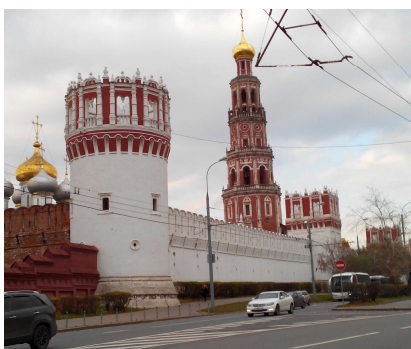
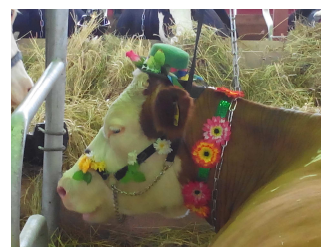
On y croise entre autres de nombreux uniformes militaires, gardes du corps, policiers, miliciens ou autres, et des femmes en jolies robes de toutes longueurs, montées sur talons hauts, aiguilles ou compensés...!

Et aussi les bâtiments et immeubles partout (pas comme les rues de Pouligney !) avec des styles très divers. Le kremlin, son mur rouge et ses tours bien sûr, les églises orthodoxes aux dômes colorés ou dorés sans oublier les immenses constructions stalinien-nes rectilignes et strictes ou les monuments à la gloire de la révolution. Que de dépaysement !

Mais au milieu de ce tourbillon d'activités trépidantes (et fatigantes) nous avons eu un petit clin d'œil de la Franche-Comté, au « marché d'automne » une jolie vache marron, "déguisée en fleur" tout droit sortie du comice agricole...!



Le Kremlin et la cathédrale du Christ Sauveur. l'équivalent moscovite de Versailles et ND de Paris.



L'enceinte du monastère Novodevitchi à la fois caserne, couvent et aujourd'hui cimetière de personnalités (Eltsine, Rostropovitche...)



La porte d'entrée du Parc V.D.N.K. à la gloire des réalisations des Républiques populaires soviétiques

Mieux connaître votre commune

La commune, collectivité territoriale préférée des français, c'est ce que l'on entend quand on les interroge.

La proximité avec les habitants, le fait d'apporter des réponses aux questions de la vie quotidienne participent le plus souvent à l'image positive des élus municipaux.

Aujourd'hui, $\frac{3}{4}$ des français vivent dans des unités urbaines qui occupent moins de 20% du territoire.

La tendance à l'étalement urbain se poursuit incluant dans des zones urbaines des communes auparavant rurales. Cette évolution démographique, la mise en place de nouvelles structures territoriales peuvent distendre le lien entre les administrés et leurs élus.

Qu'en est-il de Pouligney-Lusans ?

Notre commune se situe encore en zone rurale, elle a beaucoup changé durant les 30 dernières années. Nous vous proposons un regard sur notre village sous plusieurs angles : les hommes et les femmes qui y vivent, le territoire avec ses infrastructures, les réalités de la vie municipale à travers certains éléments budgétaires.

A quelques mois du renouvellement du conseil municipal nous espérons que cette présentation vous donnera des éléments pour mieux appréhender la réalité communale et éclairera vos choix de citoyennes et de citoyens.

POULIGNEY-LUSANS

Communes associées en 1972

787 habitants : 160 à Lusans
627 à Pouligney

Superficie 1.160 hectares

Forêts : 53,2%

Prairies : 11,7%

Terres labourables : 29%

Tissu urbain : 5,9%

Mieux connaître votre commune

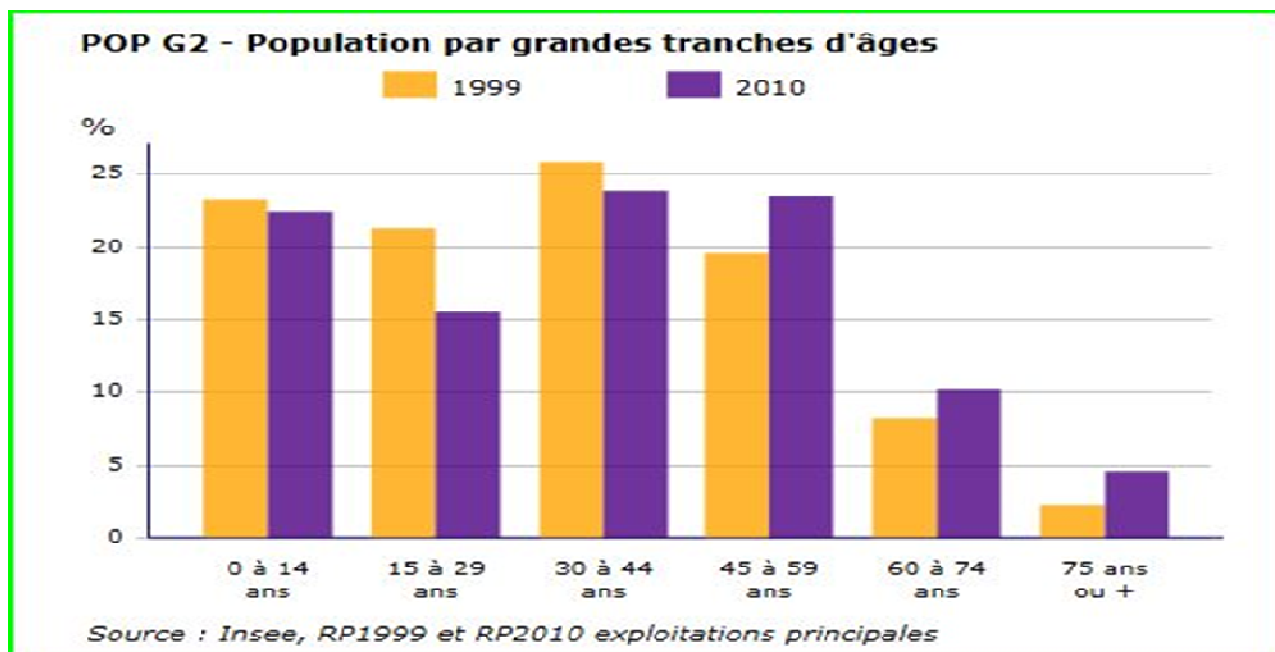
La démographie

Les recensements successifs montrent une progression importante de la population depuis 1962.

La période 1975-1982 est particulièrement significative à cet égard, la commune gagne 191 habitants pendant cette période, cet accroissement est dû essentiellement au solde migratoire (différence entre le nombre d'arrivants et le nombre de partants), car l'excédent naturel est faible +10 (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès).

Le taux de progression de la population atteint 6,8% par an contre 1,2% aujourd'hui. Depuis 1999 la population augmente donc plus lentement (+ 92 habitants) mais c'est l'excédent naturel qui explique ce phénomène (+ 79).

POPULATION	1975	1982	1990	1999	2010
	326	517	625	695	787
Evolution	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2010	
Naissances	43	74	56	120	
Décès	33	25	31	41	
Excédent naturel	10	49	25	79	
Solde migratoire	181	59	45	13	
Augmentation de la population	191	108	70	92	



Mieux connaître votre commune

La démographie (suite)

Les habitants de notre village sont plutôt jeunes : 28,7% ont moins de 20 ans même si une tendance au vieillissement se dessine depuis quelques années : près de 15% de plus de 60 ans.

Répartition de la population par tranches d'âge	0 à 19 ans	20 à 64 ans	65 ans et plus
2010	28,7%	62,4%	8,9%



Le village compte
398 personnes de sexe masculin
et 389 de sexe féminin



295 foyers vivent à Pouligney-Lusans :

56 personnes vivent seules (40 hommes, 16 femmes),

240 ménages avec famille se répartissent ainsi : 104 sans enfant, 112 avec enfants, et 24 familles monoparentales.



Le village compte

306 logements

295 résidences principales

276 maisons et 29 appartements

52 logements sont occupés par des locataires, soit 17,6%

58% des logements sont occupés depuis plus de dix ans.



4% des ménages n'ont pas de voitures

181 ménages ont deux voitures (61,4% contre 50% en 1999)



328 personnes quittent le village chaque jour pour aller travailler à l'extérieur (autant d'hommes que de femmes) mais 34,5% des femmes travaillent à temps partiel.

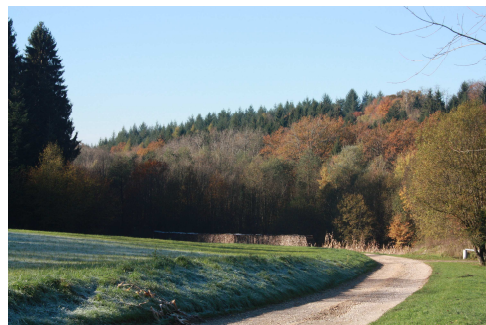
Les femmes sont beaucoup plus nombreuses dans les professions intermédiaires et les employés (144 sur 216), chez les ouvriers les hommes sont très majoritaires (92).

	agri-culteurs	Artisans commerçants...	cadres	Professions intermédiaires	employés	ouvriers	retraités
2010	8	20	32	108	108	120	132
1999	8	24	32	92	72	116	72

Mieux connaître votre commune

La forêt

La forêt s'étend sur 617 hectares dont 492 ha soumis au régime forestier
18 % de conifères et 82 % de feuillus



Les revenus forestiers

Des lots de bois prévus par l'ONF avec l'accord du conseil municipal sont proposés aux ventes de bois par adjudication qui regroupent l'ONF, les communes et les acheteurs potentiels. Tous les lots sont regroupés au sein d'un catalogue qui permet aux acheteurs de situer chaque lot, d'en faire une estimation sur le terrain et de proposer un prix d'achat à la vente de bois.

L'ONF, en accord avec la commune peut prévoir un prix de retrait c'est-à-dire qu'elle retire le lot de la vente si le prix d'achat proposé ne lui paraît pas assez élevé.

Une estimation de 50.000 euros par an est inscrite au budget primitif, cette somme varie en fonction des cours et de la demande.

L'affouage : taxe d'affouage 25€ par foyer (23€ en 2002) nombre d'affouagistes : 143
Le nombre des affouagistes a tendance à diminuer depuis plusieurs années

Les dépenses en forêt

Les frais de gardiennage des bois sont versés à l'ONF (12% sur la recette des ventes de l'année précédente) exemple 6.000€ sur 50.000€ de recettes.

Des travaux en forêt proposés par l'ONF, sont réalisés chaque année pour en assurer l'entretien et la valorisation : environ 20% des ventes de bois, soit en gardant notre exemple 10.000 euros.

Année	Ventes	Travaux	Frais de gardiennage
2009	51 901,82	18 810,00	6 559,88
2010	65 475,72	14 127,00	5 477,66
2011	60 228,65	18 218,65	6 970,53
2012	100 197,29	16 797,85	7 110,92
2013	132 863,00	21 276,60	10 760,98

Mieux connaître votre commune

Le service de l'eau

L'eau qui coule à votre robinet provient de la source karstique d'Archamp située dans le massif forestier à l'est de Pouligney.



La gestion de l'eau ne s'effectue pas dans le cadre d'un syndicat de communes mais est confiée en affermage par un contrat de 9 ans à la société SAUR. La SAUR s'occupe de la collecte, de la distribution, veille à la qualité, assure l'entretien du réseau.

Longueur du réseau : **10,5 km**

En 2012 :

Nombre d'abonnés : **326**

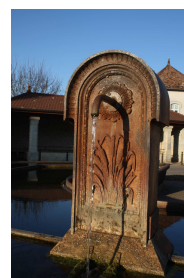
Volume consommé : **42 939 m3**

Consommation en baisse de 2,7% par rapport à 2011.

193 abonnés consomment entre 0 et 100 m3.

116 abonnés entre 100 et 200 m3.

17 ont une consommation supérieure à 200m3 dont 5 au-delà de 750 m3.



Après la négociation d'un nouveau contrat en 2010, le prix TTC du m3 d'eau a diminué de 18% passant de 1,51 €/m3 à 1,24 €/m3 (hors abonnement).

Prix de l'eau HT :

En 2008 : abonnement annuel = 44,82 €

Conso/m3 = part communale : 0,54 € / Part Saur : 0,6541€ / taxes : 0,244 €

En 2013 - abonnement annuel = 50,40 €

Conso/m3 = part communale : 0,40 € / Part Saur : 0,4384€ / taxes : 0,338 €

La Saur est chargée du contrôle de la qualité de l'eau distribuée. En 2012, 6 analyses ont été effectuées, toutes conformes aux normes en vigueur.

L'eau est un bien précieux qu'il convient de ne pas gaspiller (attention donc aux fuites en tout genre, une chasse d'eau qui coule peut vite provoquer une hausse de la facture).

L'assainissement : le réseau d'assainissement est entretenu par la commune. Une nouvelle station d'épuration sera bientôt en construction (massif filtrant planté de roseaux).

Mieux connaître votre commune

Les bâtiments et la voirie

Ces bâtiments demandent un entretien régulier et de grosses réparations. L'année prochaine la toiture de la salle du conseil sera remplacée.

Revenus des locations en moyenne 17.500 €.

De 2009 à 2013, 389.702,69 euros ont servi principalement pour l'extension de l'école et la restauration du crépi de l'église.



Secrétariat (1831)
avec 2 logements



Salle du conseil et des mariages et bibliothèque (1863)



Mairie de Lusans (1839)
avec 1 logement



École (1981 et 2011) avec 1 logement



Atelier communal.



Vestiaires football et salle des associations



Église (1769) et salle Saint-Etienne

La voirie

La longueur de la voirie communale est de 10.890 mètres.

Au fur et à mesure des travaux réalisés sur les réseaux (enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication - réseaux eau et assainissement) la commune entreprend l'aménagement de trottoirs (travaux en régie) puis la mise en place d'un enrobé.

Les places au centre des deux villages ont aussi été aménagées.

Mieux connaître votre commune

Le budget, les recettes, la dette, le personnel, le matériel

Le budget primitif d'une commune est voté avant le 31 mars de l'année en cours : **c'est une prévision de recettes et de dépenses qui doit cerner au plus juste les différents postes budgétaires.**

Le budget doit toujours **être présenté en équilibre** c'est-à-dire que les recettes compensent les dépenses. En début d'année suivante, le conseil municipal vote le compte administratif qui représente la réalité des dépenses et des recettes.

Les recettes

Les recettes proviennent de plusieurs sources : l'état, le conseil général, la fiscalité, les ressources propres à la commune, l'emprunt.

Les dotations de l'état sont calculées chaque année en fonction de certains critères (133.605€ en 2013)

Le produit des 4 contributions directes, concerne pour 3 d'entre elles les particuliers (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et sur le non bâti), la quatrième concerne les entreprises (CFE : contribution foncière des entreprises qui a remplacé la taxe professionnelle).

Chaque année, avant d'élaborer le budget primitif, le conseil municipal fixe par un vote le taux des taxes. Ces taux s'appliquent sur les bases appelées valeurs locatives.

Exemple : le taux de la taxe d'habitation est fixé à 14,96% si on l'applique sur une valeur locative nette de 2000 €, la somme perçue par la commune s'élèvera à 299,20€.

Le conseil municipal n'a pas changé le taux des taxes depuis 2004. Si la somme à payer augmente légèrement, c'est que le parlement fixe tous les ans un coefficient de revalorisation de la valeur locative, en 2013 coefficient de 1,018. Pour reprendre notre exemple ci-dessus cela se traduit par une augmentation de 5€.

Le personnel

Deux emplois à temps complet pour l'entretien des bâtiments, des espaces verts et les travaux en régie.

Un emploi à temps complet pour le secrétariat de mairie occupé par deux agents.

Trois emplois représentant 8 heures hebdomadaires pour trois agents effectuant l'entretien ménager des bâtiments communaux.

et le matériel

Un tracteur et sa remorque ainsi qu'une tondeuse autoportée appartiennent à la commune.

Les personnels techniques utilisent, dans le cadre de leur travail, leur véhicule personnel et sont défrayés selon les tarifs réglementaires.

La dette

Le recours à l'emprunt se justifie sur des projets importants qui engagent des sommes conséquentes.

La commune n'a que deux emprunts en cours :

l'aménagement du centre de Pouligney en 2006 (100.000€ sur 15 ans au taux de 3,8%) et l'extension du groupe scolaire en 2011 (220.000€ sur 15 ans au taux de 2,85%). Au total, les annuités s'élèvent à 26.433,14€ en 2014.

Mieux connaître votre commune

- Le budget -

Ci-dessous : le dernier exercice clôturé - année 2012
(écritures réelles)

La section de fonctionnement

<i>Dépenses = 324 468,33 €</i>	
Pour 100 euros de dépensés	
Frais de personnel	34.46 €
Charges à caractère général (fournitures - entretien - assurance ...)	40.23 €
Indemnités des élus	4.60 €
Subventions - participations	17.82 €
Intérêts des emprunts	2.89 €

<i>Recettes = 424 707,44 €</i>	
Pour 100 euros reçus	
Contributions directes	31.14 €
Autres dotations et CAF	25.34 €
Dotations Globales de Fonctionnt	21.11 €
Produits des services (affouage ...)	2.37 €
Revenus des logements communaux et salle des assoc.	4.16 €
Reversement du budget forêt	11.77 €
Recettes except. (vente classe mobile)	4.11 €

Cette section est excédentaire de 100.239,11 €

La section d'investissement

<i>Dépenses = 137 151,67 €</i>	
Travaux - achat	96.634,14 €
Études	1.392,29 €
Rembt capital d'emprunts	39.125,24€

<i>Recettes = 95 504,37 €</i>	
Compensation TVA et taxes locales	49.651,57 €
Subventions sur travaux	45.852,80 €

Le déficit de cette section de 41.647,30 € est couvert par la section de fonctionnement et le résultat de l'exercice est de 58.591,81 €

Avec le report de l'excédent 2011, le résultat global fin 2012 est excédentaire de 163.434,54 €

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

L'association ÉLAN,
L'association des parents d'élèves,
L'association Saint-Étienne,
Le club des aînés,
Le club de Gymnastique,
Le Tennis-club Roulans Pouligney-Lusans,
Le football-club Aigremont-Montoille,
L'A.I.C.A. Pouligney-Lusans/Chatillon-Guyotte,
L'association des anciens combattants,
La bibliothèque municipale,
Le moto-club de Pouligney-Lusans,
Baume les Dames Athlétisme (siège social à Pouligney-Lusans),

Vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année



Ci-dessous les animations dont nous avons connaissance pour l'année 2014 :

- MOTO CLUB** 22 mars : repas dansant salle des fêtes de Marchaux
- CLUB DES AÎNÉS** 23 janvier : assemblée générale et tirage des rois salle des associations
Mi Avril : repas à la salle des associations
Mi Juin : sortie annuelle d'une journée
Mi décembre : repas de fin d'année
- SAINT ETIENNE** 15 août : repas
- FOOTBALL** 18 janvier : traditionnelle galette du club (parents et licenciés)
15 mars : repas dansant à Deluz
12 avril : 1er loto à Roulans
28 juin : fête du foot club
- TENNIS** Juin : tournoi interne
- ELAN** 24 janvier : assemblée générale
2 février : Percée du vin jaune (contacter Christian Vautherot)
7 février : chorale « Le Chœur de Pierre » à l'église de Pouligney-Lusans
Juin : fête des associations

LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

Bilan 2013 - prévisions 2014

Élan

L'ÉLAN vous a proposé, en 2013, deux concerts, le Chœur de Loue le 15 mars et les Marchands de Bonheur le 21 septembre.

Le vide grenier du 14 avril a connu un grand succès grâce à une météo quasi estivale. La



foule nombreuse s'est pressée dans les rues du village à la grande satisfaction des 110 exposants et des organisateurs. Il avait été demandé aux exposants d'être vigilants quant à la propreté de leurs emplacements, merci à eux, la consigne a été très bien respectée.



Nous vous donnons rendez-vous le 24 janvier à 20 heures pour notre assemblée générale annuelle, à la salle des associations.

Le 7 février 2014 à 20 heures 30 la chorale « le chœur de Pierre » de Roche lez beaupré sera en concert à l'église de Pouligney-Lusans

Président : Jean-Pierre Thibaud
Vice-Président : Alain MAZOYER
Trésorier : Adrienne BARBIER
Secrétaire : Isabelle CASIER

L'association Saint Etienne

L'association Saint Etienne a vu le jour en février 1991. Elle œuvre depuis 22 ans. Souhaitons qu'elle perdure encore très longtemps.

Son but est d'organiser des activités pour réunir les habitants de la paroisse.

Au cours de l'année 2013, plusieurs manifestations ont été organisées :

Concert à l'église : « Chœur de Loue » d'Ornans, a été beaucoup applaudi. La voix des hommes a fait vibrer l'église de Pouligney-Lusans, ainsi que le cœur de toute l'assistance.

Repas du 15 août 2013 et la vente de galettes.

Avec au menu, côtelettes au barbecue, salades, et pour terminer, un vacherin maison délicieux.

Souignons la bonne ambiance entre les participants, heureux de se retrouver tout simplement dans un cadre champêtre accueillant. Merci à toutes les dames qui ont mis tout leur cœur à confectionner les petits gâteaux de toutes sortes pour accompagner glace et café.

La chorale de Vennans « Croc notes » s'est produite à l'église le 7 décembre dans le cadre du téléthon.

Les projets :

Il a été décidé **de rénover la vierge de VIGILANCE**. Une première intervention a permis d'enlever la mousse qui s'incruste, mais il faudra envisager une action plus conséquente pour qu'elle retrouve son éclat d'origine et le conserve dans le temps.



LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

Bilan 2013 - prévisions 2014

(suite association Saint-Étienne)

Par ailleurs, les hommes ont pris du temps pour défricher le site. Une réflexion a débuté quant à son aménagement. Des idées ont émergé ; il reste à les finaliser et à les réaliser. Nous remercions vivement André Mesnier qui a assuré la Présidence de l'Association depuis le 16 décembre 2008 à la suite de Camille Brahier. Dans la continuité de son prédécesseur, il n'a pas ménagé sa peine lors des différentes fêtes organisées. Toujours partant, efficace et disponible, il mérite bien notre considération.

« Notre Dédé Mesnier » a annoncé son choix de quitter la présidence en juillet 2013. Malgré tout, il a assuré la préparation de la fête du 15 août dernier, ce qui a contribué au bon déroulement de cette journée.

Il conviendra de lui trouver un successeur lors de la prochaine assemblée générale qui sera fixée prochainement.

Le comité remercie tous les adhérents, qui par leur aide, leurs initiatives, leur présence, leurs dons, leur investissement, permettent à l'association de remplir son rôle. Naturellement, toutes les personnes désirant nous rejoindre, seront les bienvenues.

Le comité de l'Association St Etienne

Club des Aînés

Les rencontres se poursuivent le 3ème mardi après-midi de chaque mois, à la salle de Lusans pour le plus grand plaisir de tous.

Dans une ambiance chaleureuse, les équipes de joueurs, passionnés, se forment pour les jeux de cartes, scrabble, ou autres jeux de société, et apprécient en fin d'après-midi la diversité de pâtisseries maison.

Rappel des principales manifestations de 2013 :

Une journée récréative le 18 janvier, organisée par la Société Pro'confort, avec la partici-

pation du club de Roulans,

Le 18 avril, **repas de chasse** à la salle des associations,

Le 13 juin, **sortie annuelle** et découverte des terroirs gourmands des Vosges à l'Alsace, avec le club de Deluz. La sortie a bien été appréciée.

Repas de fin d'année, le samedi 14 décembre 2013 au restaurant **L'Olivier** à Brailans, suivi d'une tombola.

L'année **2014** débutera **par l'Assemblée Générale le jeudi 23 janvier à 14 h, exceptionnellement à la salle des associations de Pouligney-Lusans, suivi du tirage des rois et, surprise... !**

Nous nous retrouverons mi-avril pour un repas à la salle et mi-juin pour une nouvelle sortie annuelle. Les dates précises seront communiquées aux adhérents.

De beaux moments d'échange en perspective.



Le club, au pied du restaurant prêt pour un déjeuner gourmand

Pour tout contact :

La présidente, Jackie CLERC
03 81 55 53 98 – 06 08 87 06 79

clercjackie@orange.fr

Vice-président : René Gaiffe

Trésorier : Gilbert Lallemand

Secrétaire : Maryse Bardey

LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

Bilan 2013 - prévisions 2014

Moto-Club



Moto Club Pouligney Lusans

Le Moto Club Pouligney Lusans (MCPL) fête ses 5 ans, avec une année 2013 qui a vu une régression du nombre d'adhérents, principalement liée à l'attente de l'homologation du terrain de motocross.

La préfecture du Doubs, le SDIS et la FFM ont visité le site du terrain de cross au printemps 2013. Une rénovation de l'accès ainsi qu'une réserve incendie ont été requises par le SDIS. Quant à la FFM, celle-ci a demandé des modifications mineures du tracé afin d'assurer la sécurité des participants.

Le MCPL remercie vivement la commune de Pouligney Lusans pour sa réactivité concernant la réfection du chemin.

A l'heure actuelle le dossier est toujours en cours, la préfecture étant en attente du rapport définitif du SDIS.

Une à deux sorties mensuelles ont été organisées en 2013 sur les routes de Franche Comté et d'ailleurs. Comme chaque année, le MCPL a organisé le téléthon en décembre dernier.

Pour 2014, de nombreuses sorties routes seront prévues. **Le 22 mars, le MCPL organisera un repas dansant à la salle des fêtes de Marchaux. Motard ou non, venez nombreux !**

Contact :
motoclubpouligneylusans@gmail.com

Alan JEANNIN (Président) : 06 08 94 46 30
Mickaël MESNIER (Secrétaire) : 06 68 11 28 75

Le Football Club Aigremont - Montoille

Foot plaisir, respect et convivialité...

Cette nouvelle saison, **voit la création d'une équipe U15 ainsi que d'une seconde équipe sénior** pour permettre l'activité foot à tous les âges au sein du club (de U6 jusqu'à séniors).

Redynamisé et fort de plus de 150 licenciés, les championnats et plateaux s'enchaînent sur les terrains de Roulans et Pouligney-Lusans.



De nouveaux projets voient le jour notamment **l'amélioration des terrains avec la pose de pare-ballons autour du stade de Pouligney-Lusans** en partenariat avec la municipalité (réalisé en 2013) et une étude engagée avec les institutions territoriales **pour l'éclairage des stades**, nécessaire au bon fonctionnement organisationnel du club (matchs et entraînements).

7 nouveaux jeux de maillots ont été réalisés avec le concours de multiples sponsors locaux + un survêtement. Le club a participé à l'obtention d'une parka pour les dirigeants. La trêve hivernale sera courte grâce à la mise à disposition du gymnase de Roulans dès fin novembre pour des entraînements et tournois Futsal.

LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

Bilan 2013 - prévisions 2014

(suite club de football)

Pour info, quelques dates à retenir

- Samedi 18 janvier 2014 : Traditionnelle galette du club (parents et licenciés)
- Samedi 15 mars 2014 : Repas dansant à Deluz
- Samedi 12 Avril 2014 : 1er Loto du FCAM à Roulans
- Samedi 28 juin 2014 : Fête du foot club

Pour plus d'infos, contactez le club :

Président : P. MAYOUD au 06 87 31 54 48

Le courriel: aigremont-montoillefc.foot@orange.fr

Le site :
<http://fcaigremontmontoille.club.sportsregions.fr/>

Les situations n'ont pas été toujours faciles à régler mais grâce à l'investissement de toute une équipe de bénévoles, nous avons pu répondre aux urgences avec le plus de sérénité possible.

Malgré une implication dans un autre club, Alain André notre entraîneur a réussi à trouver une solution afin de pouvoir nous confirmer son engagement à **assurer les cours de l'école de tennis et le suivi des équipes féminines et masculines engagées en championnat.**

Beaucoup d'inscriptions, cela implique beaucoup d'organisation pour les bénévoles et de temps passé, c'est pourquoi nous rappelons aux adhérents et aux parents des enfants qu'un peu de temps donné est toujours apprécié des bénévoles « permanents » !

De nouveaux bénévoles seront toujours bien accueillis.

Tennis-Club Roulans/ Pouligney-Lusans



L'année qui s'achève a été marquée par la mise en place d'un nouveau bureau, suite à la démission de l'ancien président.

Ce nouveau bureau à la tête duquel a été élu la présidente Brigitte Jospin, a eu la lourde tâche de reprendre en main la gestion courante du club en cours d'année.

Grâce à une équipe dynamique, le club a réussi à maintenir les engagements pour l'année en cours **et en particulier l'organisation des cours de l'école de tennis.**

Pour 2014, l'objectif de notre club sera de dynamiser son fonctionnement à travers l'école de tennis et les équipes engagées en championnat, de relancer son tournoi interne, tout cela bien entendu en fonction des moyens humains que le club sera en capacité de mobiliser.



LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

Bilan 2013 - prévisions 2014

L'association des parents d'élèves

L'APE a pour but de récolter des fonds pour financer des activités pour tous les enfants, à l'école et créer des occasions de rencontre et de partage au sein du village.



Comme chaque année c'est une équipe de parents qui se forme, au gré des départs et des nouveaux venus, se soutient et s'entraide pour assurer des manifestations, des opérations tout au long de l'année.

Vous pouvez trouver des prospectus, bons, informations sur nos actions dans les cahiers d'école de vos enfants, aux panneaux d'affichage de l'école et des villages, à la boulangerie, parfois également dans vos boîtes aux lettres.

Ces actions, ces évènements traduisent un investissement en amont de parents bénévoles dévoués et volontaires qui fournissent un merveilleux travail, prennent de leur temps pour se réunir, réfléchir et agir afin de permettre aux enfants de bénéficier davantage de sorties scolaires et d'animations de village. Merci à eux et merci à vous de votre soutien.

Nous sommes actuellement une petite dizaine de bénévoles et recherchons toutes les personnes de bonne volonté pour participer à l'élaboration et/ou la réalisation de projets tout au long de l'année, de façon ponctuelle ou régulière.

Si vous voulez nous rejoindre vous trouverez les dates de réunion sur les sites où si vous avez besoin d'un renseignement nous sommes là.

Récapitulatif des projets- actions de cette Année : A vos agendas !!!!!

Octobre : Bulbes d'automne initiatives, Comice le 12/10

Décembre : 1ère vente de Fromage saucisse pour les fêtes de fin d'année et Marché de Noël 14/12

Janvier : Le 10 Assemblée Générale Salle des associations

Février : Le 15, Carnaval

Mars : Fleurs de printemps « Baltus »

Avril : le 12, Chasse à l'œuf /2ème vente de fromage saucisse pour le weekend de Pâques

Mai : le 17, ballade et contes en forêt (sous réserve du temps...) et Colis BBQ

Juin - Juillet : Fête de fin d'année scolaire

Retrouvez-nous sur Facebook
«association des parents d'élèves de Pouligney-Lusans»
ou
<http://parentsdelevespouligneylusans.over-blog.com/>

Pour nous joindre : Boîte aux lettres devant la grille de l'école
ape.pouligney.lusans@gmail.com
La présidente : FERRARI Jasmine
La secrétaire : MEZERGUES Jennie
La trésorière : MAZOYER Maud



LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

Bilan 2013 - prévisions 2014

Gymnastique

Voilà 20 ans que notre association existe, toujours beaucoup d'adhérents.

Nous nous retrouvons **le mardi à 20 heures** pour une séance (endurance, abdos, fessiers etc.). Début de la saison mi septembre à fin juin, **salle des associations (stade)**.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Evelyne HENRY au 03 81 55 59 24

Athlétisme

L'association **Baume Les Dames Athlétisme**, dont le siège social se trouve à **Poulligny-Lusans**, vous informe que les inscriptions sont toujours possible pour la pratique de l'athlétisme ou pour une activité plus ludique : la Zumba.

Athlétisme sur le stade de Baume Les Dames : Mercredi de 13h45 à 15h15 - à partir de 6 ans

Zumba dans la salle de St Hilaire

Lundi (deux cours) : 19h à 20h et 20h à 21h

Jeudi (deux cours) :

19h30 à 20h30 et 20h30 à 21h30

Samedi au petit gymnase de Baume Les Dames : 14h à 15h

Pour tout renseignement :
baumeslesdamesathletisme@sfr.fr
Tel : 03 81 55 52 13

Le Souvenir Français



Lors de notre dernière assemblée générale à LAISSEY, nous avons décidé de fournir des drapeaux aux communes pour remplacer les usagés, soit au monument aux morts, soit dans les cimetières.

Nous avons proposé aux Maires de mettre un mât au monument aux morts pour pavoiser en permanence, comme sur les mairies, là, où ça n'existait pas. L'idée fait son chemin.

Nous avons acheté des mâts à destination des cimetières où sont enterrés des soldats ou civils « morts pour la France ». Ils sont à la disposition des Maires.

Pour l'emplacement, il serait peut-être bon d'avoir une réflexion commune !

Nous devons avoir le souci d'entretenir, de fleurir les tombes de nos anciens poilus, mais encore de tous ceux ou celles qui sont morts pour notre liberté, nos valeurs.

Grâce à eux nous avons gardé la nation Française.

2014 : centenaire de la déclaration de la guerre 1914.

Pour mener à bien ses actions, nous avons besoin de bénévoles dans chaque village, ce n'est pas l'affaire de quelques uns, mais l'affaire de tous.

Filles, garçons, adultes :

Devenez membres du Souvenir Français, participez à la vie du souvenir Français, devenez délégués du Souvenir Français, devenez porte-drapeaux.

Président : Georges MAGNIN
10, rue Combote d'or 25360 BOUCLANS
Tél. 03.81.55.22.15

Les élections municipales 2014

Elles auront lieu le 23 et 30 mars.

La loi électorale du 17 mai 2013 apporte plusieurs changements :

Les communes de plus de 1000 habitants

C'est un scrutin de liste à la représentation proportionnelle majoritaire, il y a obligation à présenter des listes complètes et bloquées respectant le principe de la parité (la liste comporte alternativement un candidat de chaque sexe).

Les conseillers communautaires (les élus qui représentent la commune dans les communautés de commune, d'agglomération....) sont élus en même temps que les conseillers municipaux.

Les communes de moins de 1000 habitants (Pouligney-Lusans)

L'élection a lieu au scrutin de liste plurinominal majoritaire. Les résultats se mesurent individuellement et non pas par liste bloquée (pas de changement par rapport aux élections municipales de 2008).

Pour être élu au 1^{er} tour deux conditions :

- **Obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés**
- **Totaliser un nombre de suffrages au moins égal au ¼ des électeurs inscrits**

Au 2^{ème} tour c'est la majorité relative qui s'applique, les candidats qui ont le plus de voix sont élus.

IMPORTANT

- Le respect du principe de parité n'est pas obligatoire
- Le panachage reste possible
- Les votes pour des personnes non candidates ne sont pas décomptés
- Pour être candidat il faut avoir 18 ans au jour de l'élection et être inscrit sur la liste électorale ou être inscrit au rôle des contributions directes (taxe d'habitation, taxes foncières...) au 1^{er} janvier 2014.
- Il est interdit de se présenter dans plusieurs communes. On ne peut pas se présenter au 2^{ème} tour si on n'était pas candidat au 1^{er} tour (sauf si le nombre de candidats était inférieur au nombre de sièges à pourvoir)

A Pouligney-Lusans, une autre disposition de la loi concerne les communes associées : celles-ci ne gardent plus qu'une seule section électorale.

Cependant il y aura toujours 2 bureaux de vote, le nombre des conseillers est fixé à 15 pour la commune.

Les 472 électeurs du bureau 1 et les 134 du bureau 2 auront à se prononcer sur des listes comportant des candidats issus de Pouligney et de Lusans alors qu'avant les votes étaient distincts dans chaque village.

INFORMATIONS DIVERSES

Passport

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée d'une station biométrique avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée.

Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande et du retrait du passeport.

Les mairies équipées, proches de notre commune, sont : Baume Les Dames, Marchaux ou Besançon

Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

Pour connaître les pièces à fournir, nous vous invitons à consulter le site :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers> -

Rubrique : papier - citoyenneté

Notre site internet (nouveau)

A compter de janvier 2014, la commune vous informera aussi par le biais d'un site internet à l'adresse suivante :

www.pouligneylusans.org

Ce site a vu le jour grâce à deux personnes de la commune qui ont effectué un gros travail bénévolement.

Elles ont été aidées par un membre de la commission consultative pour les renseignements et les données concernant la commune.

Nous remercions vivement ces trois personnes.

Amicale des donneurs de sang de Roulans

Le don du sang reste un acte généreux et bénévole qui permet de sauver des vies.

Pour donner son sang il faut être âgé de 18 à 70 ans , être en bonne santé, ne pas venir à jeun, venir avec une pièce d'identité.

Cette démarche prendra 45 minutes mais seulement 10 minutes pour le prélèvement .

Une équipe constituée de volontaires, médecins et infirmières de l'EFS vous attend et une collation sera servie après le don.

COLLECTES 2014

A l'espace culturel de Roulans

De 16h00 à 19h30, les lundis :
24 février / 5 mai / 28 juillet
22 septembre / 24 novembre

A la salle polyvalente de Marchaux

De 17h00 à 20h00, les lundis :
10 mars / 26 mai / 28 juillet
29 septembre / 1er décembre

Pour tous renseignements,
contacter Christophe Girardet
au 03 81 55 50 12

LES HORAIRES DE DÉCHETTERIES

	Toutes périodes	Période HIVER	Période ÉTÉ
	Matin 9h00 / 12h00	Après-midi 13h00 / 16h00	Après-midi 13h00 / 18h00
Lundi	Roulans	Roulans	Roulans
Mardi	Marchaux	Marchaux	Marchaux
Mercredi	Roulans	Roulans	Roulans
Jeudi	Marchaux	Marchaux	Marchaux
Vendredi	Roulans	Roulans	Roulans
Samedi	Roulans & Marchaux	Roulans & Marchaux	Roulans & Marchaux

Le changement d'horaire (hiver-été) s'effectue en même temps que le changement d'heure.

Toutes les déchetteries sont fermées au public les jours fériés officiels.

Les horaires de fermeture indiqués sont les horaires théoriques de fermeture du site ; l'accès aux bennes sera **fermé 10 min avant** afin de permettre aux derniers usagers de déposer leurs déchets et de quitter le site pour 18h ou 16 h en fonction de la période (été ou hiver).

Le contrôle d'accès aux déchetteries

Vous devez être munis d'un badge pour accéder aux déchetteries. Les formulaires de demande de badge peuvent être demandés en mairie si ce n'est pas encore fait.

Collecteur de vêtements

Pouligney : près de l'atelier communal

Lusans : route des Grandes Vignes

Les vêtements doivent être impérativement déposés dans des sacs fermés.

Collecteur à verre

Pouligney : Rue d'Archamp en face de la rue du stade, rue de la Pérousotte et rue du Verjoulot.

Lusans : Route des Grandes Vignes

Si les collecteurs sont pleins, vous pouvez le signaler au secrétariat de mairie.

Petit rappel : les cartons ou autres contenants ne doivent pas être laissés sur place.

LES NUMÉROS UTILES

MAIRIE (secrétariat) 03.81.55.59.29

Télécopie 03.81.55.59.88

Ouvert au public le Lundi 13h30 / 17h30

Mercredi 10h / 12h & 16h / 18h

Vendredi 8h30 / 12h00

PERISCOLAIRE.....	06.72.21.29.12
BIBLIOTHEQUE	03.81.55.59.83
ECOLE PRIMAIRE.....	03.81.55.57.22
TRESORERIE MORRE—ROULANS	03.81.83.54.44
GENDARMERIE NATIONALE.....	03.81.55.51.80
SAUR - gestion clientèle.....	03.70.48.80.00
SAUR—pour toute urgence en dehors des heures de bureau	03.70.48.80.09
ERDF dépannage électricité	09.72 67.50.25
CCVA (Communauté de commune de Vaite-Aigremont).....	03.81.63.29.01
Assistante Sociale - Centre Médico-social de Novillars	03.81.55.61.25
EST REPUBLICAIN - correspondant CUENOT Jean-Bernard	03.81.55.59.90
SERVICE PUBLIC	3939 ou service-public.fr

SAMU..... 15

POMPIERS 18

POLICE 17

Horaires Bureau de poste à :

Roulans : 03.81.55.50.99

L'après-midi du lundi au vendredi

13h45 / 17h30

Le samedi matin

9h00 / 12h00

Agence postale communale Marchaux : 03.81.57.96.30

Le matin du mardi au vendredi

8h00 / 11h00

Le samedi matin

9h00 / 12h00

Le comice
agricole
d'octobre
2013



Vente de produits locaux



Concours d'attelage



à Pouligney-lusans

